de ces deux objets ne peut être trop petit sans tomber dans le ridicule ; il y a d'ailleurs des moyens, dont nous parlerons ailleurs, d'augmenter leur étendue apparente par les illusions d'optique. Il ne faut point creuser de lac artificiel si l'on ne peut lui accorder une étendue d'au moins huit hectares ; au-dessous de cette étendue, ce ne sera qu'un étang ou une pièce d'eau, qui n'exige pas de si larges proportions.

On doit regarder comme les très bienvenus, dans le site où l'on doit créer un jardin paysager, les ruisseaux et les cours d'eau de toute espèce ; les uns seront dirigés autour des bois et des bosquets, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant des allées, ou s'enfonçant sous d'impénétrables ombrages ; les autres, s'échappant d'entre les masses de rochers, iront par un cours paisible et des contours gracieux, s'encadrer dans un vallon plein de charmes, où leurs bords seront pour ainsi dire masqués sous des masses de fleurs offrant la plus brillante variété de couleurs et de formes, puis ils se perdront dans le lac ou la pièce d'eau qu'ils serviront à alimenter ; d'autres glisseront sans bruit entre des rives ombragées d'arbustes hauts et touffus, invitant aux plaisirs du bain, de la pêche, ou de la promenade en nacelle ; tous ces genres de cours d'eau rentrent dans la classe des objets que l'art peut imiter dans leurs proportions naturelles, avec une parfaite vérité qui permet à peine de reconnaître s'ils sont l'ouvrage de l'homme ou celui de la nature ; ils donnent de la vie et de l'activité aux scènes du paysage. Une cascade naturelle est encore une bonne fortune dans un jardin paysager ; un groupe de saules pleureurs, une urne, sont des ornements à leur place près d'une cascade naturelle ; ils sont un attrait de plus pour le promeneur ; ils l'obligent, en quelque sorte, à s'y arrêter.

Les bosquets, les épais fourrés, les massifs d'arbustes florifères, les tapis de verdure des prairies naturelles, les vallons émaillés de fleurs, les collines aux pentes adoucies, couronnées d'arbres et d'arbustes d'ornement, sont encore de ces éléments de beauté naturelle que l'art peut et doit imiter dans la composition des paysages artificiels. Les rochers artificiels ne doivent pas non plus en être exclus, bien qu'il soit fort difficile de leur donner une apparence naturelle ; nous y reviendrons.

Les grottes sont, de tous les objets naturels qui peuvent entrer dans un paysage, le plus difficile à imiter d'une manière satisfaisante, c'est-à-dire sans trop laisser apercevoir l'imitation ; on en voit en Angleterre quelques exemples qui font la plus complète illusion ; ces œuvres d'art sont toujours excessivement dispendieuses. Nous ne parlons point ici de ces grottes de marbre sculpté, ornement des jardins symétriques avec leur accompagnement obligé de niches et de statues ; c'est là ce que M. Th. Leclerc, nomme à si juste titre *du naturel de convention ;* il ne peut en être question dans les jardins paysagers ; M. Von Sckell les caractérise parfaitement en leur donnant le nom de *grottes grotesques.*

§ II. — Constructions et ornements d'architecture.

Quoiqu'un jardin paysager bien composé doive satisfaire l'esprit et les yeux sans le secours de l'architecture, les ornements d'architecture employés avec discernement peuvent cependant ajouter beaucoup aux ressources dont on peut disposer pour son embellissement ; ils servent d'autant mieux à lui donner un caractère déterminé, que lorsqu'ils se rencontrent dans les paysages naturels, c'est précisément là leur destination, et l'effet qu'ils produisent inévitablement. Il faut beaucoup de tact et de goût pour que les édifices adaptés à la décoration d'un jardin paysager soient dans de justes proportions avec son ensemble ; ces édifices ne doivent pas non plus être en trop grand nombre, ou trop rapprochés les uns des autres, faute que peut à peine racheter la perfection de ce genre d'ornement dans quelques-uns des jardins paysagers les plus célèbres de l'Europe. Il est inutile de dire que les ruines et les monuments de l'antiquité, lorsqu'on est assez heureux pour en rencontrer sur son terrain, doivent être soigneusement encadrés dans le paysage, au sein duquel ils produiront toujours les scènes les plus pittoresques.

A. — *Temples.*

Les temples sur le modèle de ceux que l'antiquité païenne consacrait au culte de ses dieux, se présentent en première ligne ; c'est là que les Grecs et les Romains déployaient tout le luxe de leur architecture ; c'est là qu'étaient employés ces modèles variés de colonnes et de pilastres qu'ils ont légués à l'architecture moderne. C'est dans ce genre de construction que l'œil saisit le mieux l'effet des divers ordres d'architecture, parce que rien qui leur soit étranger n'attire et ne détourne l'attention de l'observateur. Les temples, dans les jardins modernes, peuvent être consacrés aux divinités que personne ne prend au sérieux, Flore, Pan et Pomone ; ils le sont aussi très souvent à deux divinités dont le culte ne passera pas, l'Amour et l'Amitié.

L'architecture romaine diffère peu de celle des Grecs ; les ouvrages des Romains se distinguent toutefois par un caractère particulier de solidité et de durée. Le style gothique est principalement propre aux constructions adaptées au service des cultes chrétiens ; une chapelle privée dans un parc ne peut être convenablement construite que dans ce style éminemment religieux. Nous ne pouvons que blâmer l'introduction dans nos jardins paysagers de l'architecture dépourvue de grâce et de goût des Chinois ; celle des Arabes et des Hindous est moins connue et rarement en usage, quoiqu'elle soit beaucoup plus digne d'être étudiée et imitée.

Le choix de la situation d'un temple n'est pas sans importance ; on peut se conformer à